

**Modèle de demande d'un congé pour formation syndicale**

**à envoyer avant le 28 février 2024**

**(attention, c'est la semaine de retour des vacances d'hiver de la zone C :**

**ne pas hésiter à le faire avant les vacances)**

A .....

le .....

**Pour les personnels du second degré :** À Mme la rectrice de l'Académie de Créteil  
sous couvert du/de la chef/fe d'établissement

**OU pour les personnels du premier degré :** Mme la DASEN du Val-de-Marne  
sous couvert de l'IEN

Mme/M ..... ( prénom, nom, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera

**les 28 et 29 mars 2024 à la Maison Départementale des Syndicats de Créteil**

stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS).

(Signature)